

AVIS DE TRANSFERT DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°25/019
Direction territoriale du Havre

La société dénommée "SNC LogOne", société en nom collectif au capital de 14 001 000,00 €, dont le siège est à PARIS 8ÈME ARRONDISSEMENT (75008), 134 boulevard Haussmann, identifiée au répertoire SIREN sous le numéro 820 778 553 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, bénéficie de quatre titres d'occupation portant sur le domaine public propriété du Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine (GPFMAS) dont les caractéristiques sont décrites dans le tableau ci-dessous :

Titre	Date de fin	Objet	Superficie / longueur
COT 17-068 100488	20/04/2062	Exercice d'une activité connexe de stockage, de pesage et de préparation de conteneurs	39 936 m ²
AOT 18-045 100851		Ouvrage de rejet d'eaux pluviales	20 ml
COT 17-070 100490		Exploitation de deux entrepôts de stockage pour produits secs	129 794 m ²
AOT 18-101 100725		Ouvrage de rejet d'eaux pluviales	20 ml

En application des dispositions de l'article L.2122-7 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP), la société SNC LogOne a manifesté son souhait de céder à un tiers le droit réel dont elle bénéficie au titre des deux Conventions d'Occupation Temporaire (COT) précitées et les ouvrages, constructions et installations de caractère immobilier édifiés en exécution des stipulations desdites COT et partant, de transférer à ce tiers les titres susvisés.

En application des dispositions des articles R.2122-19 et suivants du CGPPP, le tiers intéressé, la société dénommée WDP FRANCE (SIREN 432 930 527), société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 25 007 700,00 €, dont le siège est à CHATEAUROUX (36000), 28 rue Cantrelle, identifiée au répertoire SIREN sous le numéro 432 930 527 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHATEAUROUX a adressé au GPFMAS un dossier de demande d'agrément reçu le 11 août 2025. Sur la base de cette demande, le GPFMAS a délivré, conformément aux dispositions précitées et par une décision DIR 25/198 du 10 octobre 2025, l'agrément sollicité.

HAROPA PORT | LE HAVRE

Terre-plein de la barre - BP 1413 - 76067 LE HAVRE Cedex - Tél. +33. (2).32.74.74.00

Etant précisé qu'il résulte des articles 11 des Autorisations d'Occupation Temporaire du domaine public (AOT) susvisées que :

- L'AOT n°18-045 (100851) est connexe à la COT n°17-068 (100488) ;
- L'AOT n°18-101 (100725) est connexe à la COT n°17-070 (100490).

Par suite et afin d'acter le transfert des titres susvisés au profit de la société WDP FRANCE :

- le GPFMAS, la SNC LOGONE et la société WDP FRANCE ont conclu deux avenants tripartites aux COT n°17-068 et n°17-070 en date du 14 octobre 2025 ;
- le GPFMAS a délivré deux arrêtés modificatifs aux AOT n°18-045 et n°18-101 en date du 14 octobre 2025.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation des avenants et arrêtés modificatifs susvisés dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Relations Clients :

- Par téléphone au numéro suivant : 02.32.74.69.31
- Par courrier à l'adresse suivante : clientzip@haropaport.com
- Par voie postale à l'adresse suivante :

Grand port fluvio-maritime du Havre
Direction territoriale du Havre
Terre-plein de la Barre
CS 81413
76067 LE HAVRE CEDEX

Ces avenants et arrêtés modificatifs sont susceptibles de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis. Conformément aux dispositions de l'article R.421-7 du code de justice administrative, ce délai est augmenté de deux (2) mois pour les personnes qui demeurent à l'étranger.